

Bulletin d'inscription Les douleurs oro-faciales : du fondamental à la pratique

à Aix en Provence le 06 décembre 2018

Référence DPC 13001800008

Votre action DPC totalement prise
en charge et indemnisée 315 €
*selon conditions ANDPC

Le chirurgien-dentiste est un algologue qui s'ignore. La plupart de ses consultations, comme de ses traitements, présentent d'abord une visée antalgique. C'est pourquoi cette formation se propose de fournir à tous les praticiens, quelle que soit leur pratique (médecine bucco-dentaire, chirurgie orale ou ODF), les clés essentielles permettant de comprendre le symptôme ou le syndrome douloureux et d'aborder leur prévention et leur traitement de la manière la plus complète possible. Parce que la douleur est un savant mélange complexe et désagréable de sensation et d'émotion, seront abordés tous les aspects physiques comme psychologiques des différents processus douloureux. Cette formation se veut avant tout pragmatique. Il sera ainsi proposé une après-midi entière autour de cas cliniques concrets. Cela permettra de revisiter tour à tour les symptômes douloureux fréquents ou plus rares et complexes (Odontotalgie atypique, stomatodynie, névralgie) mais aussi de discuter de la prescription des médicaments antalgiques de la douleur aiguë, comme de la douleur chronique, et enfin de s'initier à des méthodes alternatives comme l'hypnose conversationnelle.

PROGRAMME

Les fondamentaux indispensables

- Douleur entre sensation et émotion : les mécanismes physiopathologiques
- Entre l'aigü et le chronique : diagnostics différentiels simples et complexes
- Quand la peur fait mal et vice et versa : prise en charge holistique
- Le B.A.BA des médicaments de la douleur

Les douleurs en pratique

- Les 10 cas cliniques douloureux : comment éviter de se tromper
- Rédiger des ordonnances qui soulagent chez tous nos patients (enfants, personnes âgées, polymédiqués, femmes enceintes)
- Mettre des mots sur les maux : la communication hypnotique qui apaise



Durée : 1 journée de
formation présentielle
(déjeuner inclus)
9h00 - 17h30

Public : chirurgien-dentiste

Formateur : Pr Vianney
DESCROIX

Information sur le(s) participant(s)

Nom du participant : _____ Prénom : _____
Adresse du cabinet : _____
Code postal : _____ Ville : _____
RPPS (carte de l'ordre) : _____ ADEL : _____
Tél : _____ Email : _____

Tarifs

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien adhérent UFSBD 354 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 392 €
OU	
Avec l'ANDPC Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr * (reporter les références ci-dessus dans « inscription directe ») et m'engage à participer à l'intégralité de la formation	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 392 € à l'ordre de l'UFSBD, une enveloppe timbrée à mon adresse et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris	<input type="checkbox"/> Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr Ce bulletin d'inscription fait office de devis et de programme pour vos demandes de prise en charge
<input type="checkbox"/> Vous êtes dentiste salarié et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus : retournez le bulletin d'inscription en précisant les documents dont vous avez besoin pour une éventuelle prise en charge de votre formation	

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation à moins de 3 semaines de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €

Information/inscription : UFSBD Formation – 7 rue Mariotte 75017 Paris – Tél : 01 44 90 93 94 – formation@ufsbdbd.fr